

1516 (23 MAI).

Sur la supplique de Crémieux, pour obtenir la réouverture de son atelier monétaire, le roi François 1^{er} autorise cette réouverture le 23 mai 1516.

Les lettres d'entérinement données par Artus Gouffier, comte d'Estampes, gouverneur, le 19 janvier 1517 (de l'incarnation).

(Quintus liber, fol. 156 r^e & 158 v^e.)